



Le CIAS au service des habitants de Chartres métropole

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) intervient auprès des habitants des 66 communes de Chartres métropole, dans la mise en œuvre de l'action sociale.

Ses 13 travailleurs sociaux et son psychologue interviennent dans 3 domaines principaux d'action :

- le logement
- les demandes de droits communs
- l'insertion sociale et professionnelle

**CIAS - Place des Halles
28019 Chartres Cedex**

Accessible du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
sur rendez-vous au :

02 37 18 47 11 ou 02 37 18 47 12

Mail : action.sociale@agglo-ville.chartres.fr



Le Centre intercommunal d'action sociale de Chartres métropole



L'accès et le maintien dans le logement

Les travailleurs sociaux du CIAS accompagnent les ménages, dans leurs démarches liées au logement, lors de rendez-vous individuels ou dans le cadre d'actions collectives.

- Le CIAS accompagne les ménages dans l'accès à un logement. Il gère notamment deux dispositifs d'hébergement : l'hébergement temporaire et la sous-location ;
- Il accompagne les ménages dans leur gestion budgétaire notamment pour prévenir les expulsions locatives ;
- Il favorise le confort domestique à travers le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) : le CIAS lutte contre la précarité énergétique, favorise les économies d'énergie et permet de vivre dans un logement décent.



L'accès aux droits

Le CIAS intervient auprès des familles de manière individuelle et personnalisée ; il les accompagne dans leurs démarches de préservation de leur autonomie.

- Il informe les foyers et leur entourage sur leurs droits ;
- Il les assiste dans leurs demandes d'aide de droits communs : Complémentaire santé solidaire (CSS), Revenu de solidarité active (RSA), allocations de retour à l'emploi, prestations familiales...
- Il propose des actions collectives d'information et de formation.



L'insertion sociale et professionnelle

Le CIAS propose un accompagnement social et professionnel des allocataires du RSA orientés par le Conseil départemental.

- Il accompagne dans la recherche d'emploi en travaillant en lien avec les partenaires présents sur l'ensemble de l'agglomération ;
- Il anime des ateliers collectifs liés à la recherche d'emploi ;
- Il lutte contre l'isolement et favorise le bien-être des personnes par des permanences psychologiques, l'accès aux soins...

